



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 66 + services aux hebdomadaires**

DLMI-30

Route 335 à Terrebonne TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE PONCEAU

Laval, le 29 octobre 2015 – Le ministère des Transports informe la population qu'il procédera au remplacement d'un ponceau sur le chemin Gauthier (route 335), à environ 900 mètres à l'ouest de l'intersection avec le boulevard Laurier (route 337) à Terrebonne. Les opérations se dérouleront du 6 novembre à 20 h jusqu'au 20 novembre à 18 h. Tributaire des conditions climatiques et des contraintes opérationnelles, cet échéancier pourrait toutefois être décalé.

Gestion de la circulation

Du 6 novembre 20 h jusqu'au 9 novembre à 5 h

- Fermeture complète de la route 335 à la hauteur du 2880, chemin Gauthier.
- Le chemin de détour s'effectuera par la montée Laramée et le rang du Trait-Carré afin de rejoindre le boulevard Laurier.

Du 9 novembre à 5 h au 10 novembre à 18 h :

- Fermeture d'une direction avec circulation en alternance.

Du 10 novembre au 20 novembre 2015

- Des fermetures ponctuelles d'une direction avec circulation en alternance pourraient être nécessaires.

La circulation locale sera possible de part et d'autre lors de la fermeture complète de la route 335. Il est à noter que l'accès aux résidences sera maintenu en tout temps durant les travaux.

De 2015 à 2017, près de 4,9 milliards de dollars seront investis par le ministère des Transports sur l'ensemble de son réseau routier, où près de 33 500 travailleurs s'activeront sur les quelque 1 900 chantiers à travers le Québec. Dans la grande région de Montréal seulement, plus de 17 300 travailleurs seront présents sur près de 350 chantiers. Afin de bien planifier vos déplacements et pour s'informer sur les entraves en cours et à venir, consultez la section [Mobilité Montréal](#) du site [Québec511.info](#). Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation sur place est essentiel.

Source :

Ministère des Transports
Direction Laval-Mille-Îles
450 680-6330